

## **Assemblée Générale Extraordinaire du 26 janvier 2018**

Le quorum étant atteint le Président, BULOT Roger ouvre les travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h15.

Membres présents : 31

Pouvoirs : 04

A BERNARD Jean-Pierre : de Luc LAMIRAULT

A DE MALEZIEU Anne : de Christelle BROU et Stéphane DE MALEZIEU

A MARTIN Delphine : de Florian MARTIN

Votants : 35 / 49 membres

Le Président explique la nécessité d'actualiser les Statuts et le Règlement Intérieur qui datent de janvier 2015. Les trois principales raisons sont : de suivre l'évolution des nouvelles règles de la FFESSM, d'adapter nos textes avec les nouveaux adhérents mineurs dans le club, de gagner en simplification. Ces documents ont été envoyés aux membres du club un mois avant l'Assemblée Générale Extraordinaire pour consultation et pour proposer d'éventuelles modifications. Aucune remarque n'a été formulée.

Le Comité Directeur soumet aux membres du club les nouveaux Statuts et le nouveau Règlement Intérieur

*Adopté à l'unanimité.*

Un exemplaire de chaque document est disponible au local.

Un exemplaire de chaque document est détenu par le Président.

Un exemplaire de chaque document est détenu par le Secrétariat.

Ces deux documents sont consultables en permanence sur le site Internet de Perche Plongée.

L'Ordre du Jour ayant été épuisé l'Assemblée Générale Extraordinaire se termine à 20h30.

Le Président

Le Trésorier

La Secrétaire

## **Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2018**

Le quorum étant atteint le Président, BULOT Roger ouvre les travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20h30.

Membres présents : 31

Pouvoirs : 04

A BERNARD Jean-Pierre de Luc LAMIRAULT

A DE MALEZIEU Anne de Christelle BROU et Stéphane DE MALEZIEU

A MARTIN Delphine de Florian MARTIN

Votants : 35 / 49 membres

-Roger BULOT poursuit par le Rapport Moral.

### **Présentation du Rapport Moral du Président (en annexe 1)**

*Adopté à l'unanimité.*

-Anne de MALEZIEU expose à son tour le Rapport d'Activité.

### **Présentation du Rapport d'Activité (en annexe 2)**

*Adopté à l'unanimité.*

Roger BULOT présente Monsieur Jean-Pierre BOUDROT, invité en tant qu'Adjoint en charge des sports représentant Monsieur François HUWART Maire de Nogent le Rotrou, et le remercie de la subvention financière allouée par la ville à Perche Plongée.

A son tour Monsieur Jean-Pierre BOUDROT nous remercie tous de notre invitation. Il souligne le plaisir qu'il a de constater que Perche Plongée est un club dynamique qui se tourne vers la jeunesse avec un grand nombre de débutants en formation et avec de beaux résultats sportifs. Les séjours annuels à Colera en Espagne sont pour lui un signe d'une volonté d'aller de l'avant. Il souhaite à toute l'assemblée une belle saison sportive.

Roger BULOT donne ensuite la parole à Bernard MENAUT en tant que Président du CODEP 28. Ce dernier invite tous les adhérents du club à venir à la réunion du CODEP qui a lieu le lendemain.

-Joël MASSON, Trésorier, présente ensuite le Rapport Financier et le Budget Prévisionnel. Il précise les points importants de dépenses (achats de nouveau matériel, entretien, voyages et sorties) et insiste sur le bon équilibre financier du club. Il est mis en avant l'importance du bénévolat dans toute association.

### **Présentation du Rapport Financier (en annexe 3)**

*Adopté à l'unanimité.*

Roger BULOT intervient à nouveau sur la sortie à venir :

-La sortie à Colera prévue du 28 avril au 05 mai a toujours autant de succès avec 23 plongeurs et 8 accompagnants inscrits. Au regard du grand nombre de plongeurs en formation et faute d'encadrants dans le club il est fait appel à deux encadrants du club local pour venir en renfort.

Il rajoute qu'il n'y a pas d'autre sortie prévue pour l'instant.

### **Elections au Comité Directeur**

35 votants

#### **1<sup>er</sup> vote**

Arrivé à la fin de ses trois ans de mandat mais souhaitant rester, Roger BULOT était rééligible au sein du Comité Directeur.

A noter qu'aucun (e) autre candidat (e) ne s'est présenté (e) à cette élection pour entrer dans le Comité Directeur.

Résultats du vote :

BULOT Roger = 35 voix

Le candidat déclaré est élu.

**Le Comité Directeur** élit Jean-Pierre BERNARD au poste de Président.

## **2<sup>nd</sup> vote**

Validation de Jean-Pierre BERNARD à la présidence du club.

### Résultats du vote :

31 voix de validation + 04 bulletins blancs

Jean-Pierre BERNARD est confirmé au poste de Président.

Le nouveau Président remercie de la confiance que les adhérents lui ont témoignée.

### **Composition du Bureau**

Le Président présente les responsabilités respectives des membres du Bureau.

**Président** : BERNARD Jean-Pierre - **Présidents Adjoints** : BULOT Roger (Plongée) et CASSAIGNE Noël (Apnée).

**Trésorier** : MASSON Joël - **Trésorier Adjoint** : BACLE Yves.

**Secrétaire** : DE MALEZIEU Anne – **Secrétaire Adjointe** : BOURGEOIS Véronique.

**Responsable Technique** : GILBERT Christophe

**Responsables Festivités** : BOURGEOIS Véronique secondée par DOLEANS Emilie

Le nouveau Président remercie Roger BULOT pour les quatre années passées à la tête de Perche Plongée et espère être un Président tout aussi exemplaire.

Le Président clôture cette réunion en invitant l'assemblée à déguster une galette des rois.

L'Ordre du Jour ayant été épuisé l'Assemblée générale se termine à 21h40.

Le Président

Le Trésorier

La Secrétaire